Martin NEJEDLÝ

Séjour au Collegium de Lyon :
De Février 2010 à Juillet 2010

Martin Nejedlý est *Docent* à l'Université Charles de Prague. Docteur en histoire médiévale de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (1995), il est l'auteur de plusieurs monographies : *Fortuny kolo vrtkavé – Láska, moc a společnost ve středověku*, Praha 2003 (L'inconstante roue de la Fortune. Amour, pouvoir et société au Moyen Age) ; *Meluzínský mýtus v středověku a rodová pověst Lucemburků,* Praha 2007 (Le mythe mélusinien au Moyen Age et la légende dynastique des Luxembourg) ; *La représentation des pouvoirs et des hiérarchies dans les Chroniques de Jean Froissart*,Villeneuve d'Ascq, 1999.
Il est membre du Centre d'Histoire de l'Europe Centrale (Université Paris 4) ; responsable du projet franco-tchèque « Les croisades tardives » au sein du Centre d'Etudes Médiévales (section de l'Académie des Sciences de la République Tchèque) en partenariat avec les universités Toulouse 2 et Paris 12 ; coordinateur de l'Atelier en sciences historiques en collaboration avec le Centre Français de Recherches en Sciences sociales.

Projet de recherche au Collegium de Lyon :

Projet d'union des États européens conçu par le roi hussite Georges de Poděbrady et son conseiller français, Antonio Marini de Grenoble

Actuellement, dans mes travaux de recherches, je me consacre au projet d'union des États européens conçu par le roi hussite Georges de Poděbrady et son conseiller français, Antonio Marini de Grenoble.

Datant des années 1460, ce projet prend place dans le contexte qui succède aux quinze années de guerres hussites (1419-1434) qui transformèrent profondément le royaume de Bohême. Pour maintenir la tolérance religieuse dans son pays, le roi Georges de Poděbrady et son conseiller Antonio Marini préparèrent un vaste plan de constitution européenne. Leurs propositions étaient incorporées dans un document que l'on peut considérer comme une Charte d'organisation générale de la paix. Cet acte proposait un projet de traité international, ouvert à tous les États. Du point de vue juridique, le nouveau document présentait un canevas de traités multilatéraux qui présume l'instauration d'une union générale des souverains chrétiens afin de s'occuper en commun du maintien de la paix ainsi que de la défense commune contre les Turcs.

Dans mes recherches, je voudrais envisager le projet du roi Georges dans une perspective comparative et faire ressortir ses spécificités par rapports aux autres projets de paix et d'union de l'époque médiévale et moderne.

Ces recherches s'inscrivent dans un projet de plus longue haleine portant sur les relations franco-tchèques au Moyen Âge, et sur la manière dont les uns et les autres

s'appréhendaient. Selon le dessein de Georges de Poděbrady, la France et son roi devaient avoir un rôle prépondérant dans cette nouvelle organisation.

En mai 1464, une ambassade munie des pleins pouvoirs accordés par trois souverains européens (le roi de Hongrie Matthias, le roi de Pologne Casimir et le roi de Bohême Georges de Poděbrady) quittait Prague. Elle avait pour but de demander au roi de France Louis XI de convoquer une assemblée générale des princes européens, qui devait justement avoir pour tâche de débattre du projet de paix du roi hussite.

On a conservé une source unique de toutes ces démarches visant à concrétiser le projet du roi Georges : le journal de l'écuyer Jaroslav écrit en vieux-tchèque, qui relate le parcours de l'ambassade tchèque, depuis la Bohême jusqu'à la France, ainsi que les négociations à la cour du roi Louis XI. En collaboration avec une jeune chercheuse française, j'ai réalisé une première version de la traduction de cette source jusque là inédite en France, qui devrait paraître à la fin de l'année 2010 dans l'*Annuaire-bulletin de la société de l'histoire de France*.

Il me faut encore rédiger une préface longue et détaillée, replaçant cette source dans le contexte de l'époque et expliquant les circonstances de sa rédaction ainsi que son importance diplomatique. Pour mener à bien le travail sur cette préface, j'aurais besoin de travailler systématiquement dans une grande bibliothèque en France et de consulter les travaux récents d'historiens français traitant de la diplomatie et des récits de voyages au 15ème siècle.

Tout ce travail ne se limite pas au domaine particulier de l'historiographie médiévale. Je désire placer mon travail à la croisée des chemins entre plusieurs disciplines. Le sujet s'y prête parfaitement. Les observations de Jaroslav sur la vie quotidienne apportent des éléments de connaissances inédits sur l'ethnologie et nous permettent de mieux comprendre les implications véritables de la religion protestante et ses efforts pour se définir par rapport à la religion catholique. En outre, les expériences du protestant Jaroslav en France catholique représentent une source unique pour la connaissance de l'autre et l'apprentissage quotidien de la tolérance religieuse. Cette thématique de la tolérance chez Jaroslav peut être rapprochée des récits de voyages de Bertrandon de la Broquière et de Guillebert de Lannoy. Chacun à la fin de son parcours et à la même époque aboutit à cette conclusion qu'il faut respecter l'autre et les différences religieuses. Il y a là une étude à réaliser sur le long terme au sujet du concept de tolérance au sein de la civilisation européenne ainsi qu'à travers les rapports entre la chrétienté et le monde musulman. On pourrait également réfléchir sur les conditions d'émergence d'une certaine forme de tolérance et l'impact du voyage et du contact à l'autre dans son développement.

L'étude du projet de l'union des États européens de Georges de Poděbrady pourrait s'intégrer dans des réflexions plus larges de philosophie politique pour une meilleure compréhension de l'Europe d'aujourd'hui et des racines des efforts d'intégration. Elle permet de mieux saisir les éléments consécutifs de l'identité nationale qui ont commencé, et pour la Bohême et pour la France, à se forger dès le Moyen Âge au contact des autres. Les récits de voyages apportent aussi une contribution à la définition de la nation, selon ses différents critères linguistiques et culturels.